

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 FEVRIER 2023

ACHATS ET TRAVAUX EFFECTUES :

Contrôle et remise en état de l'ensemble des poteaux incendie.
Réparation du lave-vaisselle de la Salle des fêtes pour 861€.
Pose d'une barrière et d'un plot à l'entrée de la rue Duriez pour la sécurité des piétons.
Réparation en cours de la chaudière de l'école et de la mairie.
Assurance annuelle des bâtiments, véhicules et personnels communaux pour 18 278€.
Participation de la commune au Centre de Loisirs et stage théâtre de Saint-Venant pour 10 204€ (51 enfants ont participé).
Pose et raccordement des illuminations de Noël pour 3 308€ et dépose pour 847€.
Réalisation du bulletin municipal.

TRAVAUX ET ACHATS A VENIR :

Equipement de la commune en vidéo protection.
Passage de l'Eclairage public en leds.
Remplacement du feu clignotant à l'entrée de la commune côté Calonne sur la Lys.
Installation de plusieurs citernes pour la récupération des eaux de pluie.
Acquisition d'une remorque pour l'arrosage des fleurs et plantations.
Préparation du mur-support de la frise qui sera réalisée par les enfants de l'école en lien avec l'APE.
Etude en cours par la CABBALR pour l'entretien des fossés qui serait financé par la taxe GEMAPI.
Arrêté de M. le Préfet pour la restauration de la Vieille-Lys pour lequel nous n'avons pas plus de détails pour le moment.

DEVIS EN COURS:

Suite à l'arrêt de certains services mutualisés en partenariat avec la CABBALR, devis en cours pour le balayage de voirie, le fauchage des bas-côtés et l'entretien de l'éclairage public.

PERSONNEL COMMUNAL :

Stagiairisation de Mme Marion PIENNE à compter du 16 février 2023 à 28h00 hebdomadaires.
Diminution du temps de travail hebdomadaire de 31h45 à 30h00 de Mme Sophie Gustin.
Fin du temps partiel thérapeutique de Mme Coinne Martin le 14 mars 2023.

SUBVENTIONS ACCORDEES AU TITRE DE 2023 :

A la coopérative scolaire : 300€
A l'ADATEEP : 50€
Aux DDEN : 20€
Aux associations caritatives de Saint-Venant : 150€
Aux restaurants du Cœur : 50€
A la ligue nationale de lutte contre le cancer : 60€
A la croix rouge française : 60€
Au souvenir français : 100 €
A l'ADMR de Lestrem : 50€
Au Spasad de Rely-Saint Venant : 50€
Au CCAS de la commune : 2 000€

MUTUELLE POUR TOUS :

Une convention va être signée avec la CABBALR pour un regroupement à la mutuelle JUST.
Il s'agit d'une mutuelle à tarif attractif dont le but est de faciliter l'accès à une couverture santé pour tous ; les publics visés sont les 18-25 ans, les retraités et les personnes, qui aujourd'hui, n'ont pas de mutuelle. Si cela vous intéresse, sans engagement, veuillez-vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie rapidement.

MJEP ISBERGUES :

La MJEP a ouvert une friperie « la MJ Frip » où des vêtements femmes et enfants sont vendus au kilo. La MJEP récupère donc des vêtements. Si vous vous séparez de vêtements femmes ou enfants, vous pouvez les déposer en mairie et nous nous chargerons du transport jusqu'à la friperie

GRIPPE AVIAIRE :

Suite à la recrudescence des cas de grippe aviaire, les détenteurs de volailles doivent soit les confiner, soit au moins mettre un filet de protection et surveiller l'état général de leurs volailles.

BON SENS :

Il est rappelé que lors de leur promenade, les chiens doivent être tenus en laisse, même dans les voies de champs et en plaine.